

## EDITORIAL

**Le mercredi 21 janvier dernier**, Robert LAGARDE, président du CDOS et Lucien CALMETTE, vice-président et président de l'Association des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative ont été très honorés d'être reçus à déjeuner par Monsieur Richard VIGNON, Préfet du Cantal, en présence de Madame Marie-Anne RICHARD, Directrice de la DDCSPP du CANTAL, de Madame Odile STEFANINI MEYRIGNAC, Directrice adjointe à la DDCSPP et de Monsieur Yassine CHAIB, chef de service Jeunesse, Sports et Cohésion Sociale.

Aux cours d'échanges fructueux et très amicaux, Monsieur le Préfet a montré tout l'intérêt qu'il porte à l'engagement associatif et en particulier à l'activité du monde sportif qui au-delà de la seule performance, contribue par son action de terrain à rapprocher les générations, à former des citoyens responsables et respectueux des valeurs de la République.

Au nom du mouvement sportif, nous nous sommes engagés à mettre le sport au cœur des préoccupations éducatives de notre société, à renforcer la lutte contre les discriminations, les incivilités ou les faits de violence, à offrir à notre jeunesse un lieu de socialisation, de partage pour ainsi renforcer son adhésion à un projet collectif dans une nation unie, solidaire et fraternelle.

## PARTENAIRES



### Il nous a quittés....

#### **Guy LEDU, s'en est allé le 23 décembre 2014.**

Passionné par la plongée sous marine, il a été président du Club de plongée d'Aurillac (CPA) de 1993 à 2002. Depuis 1995, **il présidait le Comité départemental F.F.E.S.S.M. du Cantal.**

Ses différents diplômes : cadre 1 handisport et instructeur nitrox, moniteur 1er degré, initiateur 1 apnée et nage avec palmes lui permettent de former des éducateurs.

**Il intègre le CDOS en 2001** où il participe aux travaux des différentes commissions, notamment la commission sécurité.

En 2012, il avait organisé la première Ronde de Mallet de nage avec palmes sur la retenue de Grandval.

En juin dernier, Guy Ledu avait reçu Alice Modolo, vice championne du monde en apnée, lors d'un stage au lac des Graves.

Son dévouement dans le milieu associatif lui a valu la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports décerné en juillet 2014.

Guy LEDU laissera le souvenir d'un homme discret, disponible et généreux.

Robert LAGARDE

## Le CDOS a 30 ans...

# 30 ans



Le Comité Départemental Olympique et Sportif va fêter son trentième anniversaire le **10 avril 2015** lors de son Assemblée Générale.

Ce sera l'occasion de revenir sur ces 30 dernières années où le **CDOS du CANTAL** a su s'affirmer, au fil des années, comme un acteur territorial essentiel au développement des pratiques sportives.

### Le CDOS 15, un représentant déconcentré du CNOSF...

Comme dans chaque département, le CDOS 15 est constitué sous la forme d'une association loi 1901. Ses organes d'administration (Comité directeur, Bureau) sont élus par ses membres, c'est-à-dire par les comités départementaux qui représentent les fédérations sur le territoire du Cantal. Le CDOS 15 constitue une structure déconcentrée du CNOSF et représente ce dernier dans son ressort territorial. A ce titre, il a notamment pour mission de décliner, en tenant compte des spécificités locales, les orientations et les actions initiées par le CNOSF.

### Le CDOS 15 pour créer du lien...

Au total, 53 fédérations sportives différentes représentées par 43 comités départementaux et 10 clubs sans comité sont aujourd'hui affiliés au CDOS 15. Fédérateur et représentant du sport associatif départemental, le CDOS est l'interlocuteur privilégié des pouvoirs publics dans le domaine du sport dans le Cantal. Il intervient ainsi aux côtés du Conseil Général et des services déconcentrés de l'Etat. Dans le cadre de sa politique sportive départementale, son rôle est de promouvoir le sport en général, ses valeurs éducatives, sociales et environnementales.

### Le CDOS 15 et ses commissions....

9 commissions au sein du CDOS :

- Relations Institutionnelles.
- Sportif Cantalien / Ethique.
- Sport et Handicap.
- Sport de Nature / Développement durable.
- Animation et Gestion de la Maison des Sports.
- Formations.
- Femmes, Sports et Cohésion Sociale.
- Sport Santé.
- Communication.

## Assemblées Générales...



L'Assemblée Générale du  
**CROS AUVERGNE**

aura lieu à **AURILLAC**, le :

**SAMEDI 28 MARS**  
à 14h00

**À la Maison des Sports**

L'Assemblée Générale  
du **CDOS**

aura lieu le :

**VENDREDI 10 AVRIL**  
à 18h00

**À la Maison des Sports**



### COUPES OFFERTES PAR LE CDOS

Le Comité Olympique du Cantal **offre toujours des coupes** aux associations sportives pour des manifestations d'intérêt au moins départemental.

**Les clubs et comités peuvent en faire la demande auprès du CDOS Cantal.**

## Sportif CANTALIEN /Trophée GROUPAMA

### Remise du trophée de l'année 2014



Le trophée d'honneur pour l'année 2014 a été attribué à **Mathieu DELPEUCH**, licencié à l'Association Sport Nature du Pays de Saint Flour.

Ce jeune sportif a obtenu un palmarès d'exception dans des épreuves de Trail et de Raid multisports, dont le titre de **champion du monde de Raid Multisports**.

C'est **Madame STEFANINI-MEYRIGNAC Odile**, directrice départementale adjointe de la DDCSPP, qui a remis le trophée au lauréat le **mercredi 4 février 2015** au Complexe Multisports Intercommunal de Saint Flour.

La Commission du **SPORTIF CANTALIEN** se réunira **le 13 AVRIL** :

**Pensez à envoyer vos candidatures.**



Remise du Chèque par GROUPAMA à l'Association.

## Le monde sportif reçu au Conseil Général

**Vincent DESCOEUR**, président du Conseil Général, a présenté ses vœux au monde sportif le 29 janvier 2015 dans l'atrium de l'Hôtel du département.

**Richard VIGNON**, Préfet du Cantal et **Jean Pierre GALEYRAND**, vice président du CDOS ont également pris la parole.

Le Conseil Général a profité de ce rassemblement pour offrir des sweat-shirts aux dirigeants, bénévoles et éducateurs des clubs de sport individuel.



## A vos agendas....

### Rappel : CNDS

Toutes les orientations et directives relatives à la part territoriale du CNDS sont consultables :

sur le site de la DRJSCS :

[www.auvergne.drjscs.gouv.fr](http://www.auvergne.drjscs.gouv.fr)

sur le site du CDOS :

[cantal.franceolympique.com](http://cantal.franceolympique.com)

La date limite de dépôt des dossiers à la DDCSPP est le :  
**20 mars 2015**

### Rencontre Sport Santé

**Pratiques Sportives Hydratation et Nutrition**

➡ **AVRIL 2015** (date à définir).

**Lieu** : Maison Départementale des Sports

**Horaires** : 20h / 22h

**Intervenant** : le Centre Médico Sportif

## Votre association 100% en ligne

Désormais vos démarches de création et de modification peuvent se faire sur Internet :

[compteasso.service-public.fr](http://compteasso.service-public.fr)



## Zoom sur la Charte Départementale pour le Développement du Sport 2013 / 2016

Etablie entre l'Etat, le CDOS et le Conseil Général du Cantal, la charte définit la politique sportive du département.

En direction de l'ensemble des clubs et comités départementaux, la charte permet notamment :

- Une aide à la formation de cadres (*comités et clubs sans comité*)
- Une aide à l'action en faveur de l'intégration et de la diversification des publics (*comités ou structures départementales ayant signé un contrat d'objectifs*)
- Une aide à la constitution d'un parc de matériel (*comités tête de réseau*)
- Une aide à l'organisation de stages de perfectionnement et de détection (*comités départementaux*)
- La prise en charge de frais de déplacement des sportifs (*comités et clubs*)
- Une aide à l'organisation d'épreuves sportives compétitives de niveau national (*comités ou clubs*)
- La mise à disposition d'équipements, de tenues et de supports promotionnels
- Une aide spécifique aux clubs nationaux de sports collectifs
- Une aide à l'organisation des écoles de sport (*clubs*)
- Une aide à l'emploi d'un conseiller technique ou agent de développement (*comités ayant signé un contrat d'objectifs*)
- Une aide pour des actions innovantes d'intérêt départemental (*comités ayant signé un contrat d'objectifs*)
- Une aide pour le développement de la pratique des jeunes (*comités ayant signé un contrat d'objectifs*)

La charte est consultable dans son intégralité sur le site du Conseil Général à l'adresse suivante :

[http://www.cantal.fr/fichiers/voscotes/1369129372\\_charte-signee-2013-2016-pdfcompact.pdf](http://www.cantal.fr/fichiers/voscotes/1369129372_charte-signee-2013-2016-pdfcompact.pdf)

### ENGAGEMENT ASSOCIATIF & PROJET :

#### DES RENCONTRES FORMATIVES POUR LES BENEVOLES

Le Centre de Ressources et d'Information des Bénévoles-CDOS du Cantal et le Point d'Appui à la Vie Associative -Centre socioculturel à la croisée des autres d'Ytrac vous accueillent pour un cycle de rencontres formatives de 2h30 chacune.

**7 rendez-vous de 18h30 à 21h**, à suivre en totalité ou partiellement pour répondre aux questions de l'engagement associatif grâce à des éclairages d'experts, notamment juristes, des échanges d'expériences & témoignages, des outils pratiques...

**Le 02 mars à AURILLAC :**

**MOTIVER OUI MAIS COMMENT :**

Qu'est-ce qui facilite l'engagement ? Ici pas de recette miracle mais des B.A-BA indispensables pour aller dans le bon sens.

**Le 20 mars à AURILLAC :**

**ENGAGEMENT & PARTICIPATION : QUI PEUT FAIRE QUOI DANS L'ASSOCIATION**

Quelle animation de la vie associative envisager pour faciliter l'engagement et la participation ?

**Le 9 avril à YTRAC :**

**JEUNES ACTIFS et VIE ASSOCIATIVE :**

Beaucoup souhaitent avoir ces personnes au sein de leur association mais les participants actifs sont souvent trop rares ! Comment faire ? Comprendre les freins et les motivations, observer le fonctionnement de notre association, connaître les dispositifs de facilitation.

**Le 30 avril à YTRAC :**

**VALORISER POUR MOBILISER :**

Valoriser les personnes et leurs actes, les associations, le fait associatif - C'est souhaitable et possible. Découvrez les différentes alternatives et leurs atouts.

**Le 11 mai à AURILLAC :**

**PRATIQUES et OUTILS POUR MIEUX AGIR ENSEMBLE :**

Entre associations, entre associations et pouvoirs publics entre associations et secteur marchand... Des exemples de collaborations fructueuses – Des éclairages d'un juriste pour cerner les risques et possibilités.

**Le 1er juin à YTRAC :**

**PARTAGE DE COMPETENCES et DE RESPONSABILITES**

Qui porte quelle responsabilité dans une association ? Peut-il y avoir un réel partage ? A quelles conditions ?

**Le 19 juin à AURILLAC :**

**LES SOLUTIONS RESSOURCES HUMAINES POUR LES ASSOCIATIONS :**

Bénévoles de compétences, mécènes de compétences ; Emplois partagés ou non, volontariat ; Conseil & formation... Quel intérêt et quelles limites à ces solutions ? Quelles conditions d'accès ? Quels interlocuteurs ?

*renseignements et inscriptions, 2 adresses au choix :*

**CRIB-CDOS du Cantal**

**Maison des Sports 15000 AURILLAC**

[cdos.cantal@wanadoo.fr](mailto:cdos.cantal@wanadoo.fr) (04.71.64.46.52)

**P.A.V.A. Centre socioculturel « A la Croisée des Autres »**

**15100 YTRAC**

[mbcentresocialytrac@laposte.net](mailto:mbcentresocialytrac@laposte.net) (06.77.84.19.47)

Bulletin réalisé et édité par le CDOS Cantal,  
diffusé gratuitement aux partenaires du Mouvement  
Sportif Départemental  
Directeur de publication :  
Robert LAGARDE  
Comité de rédaction :  
Marie ONNO - Josiane POUGET

Rejoignez-nous sur le web

<http://cantal.franceolympique.com>

